

DESIGNATION DES SUPPLEANTS DES 2 DELEGUES POUR LES COMMISSIONS DU DISTRICT DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, dans sa réunion du 12 Mars 1983, avait désigné deux délégués de la Commune au Conseil du District.

En fonction des délégations accordées par le Maire aux adjoints et conseillers municipaux, le Conseil Municipal demande que les délégués titulaires du District de l'Agglomération Nancéienne puissent être, le

cas échéant, remplacés par les membres du Conseil Municipal, dans les différentes commissions du District.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, par 25 voix et 4 abstentions,

- désigne les suppléants des 2 délégués ainsi que suit :

. URBANISME OPERATIONNEL :	M. REINSTADLER Pierre
. EAU ET ASSAINISSEMENT :	M. LACHAISE Jean
. ACTION FONCIERE ET URBANISME PREVISIONNEL	M. BORACE Claude
. TRANSPORTS EN COMMUN :	M. KIELISZEK J. Danile
. FINANCES :	M. BRUNGARD J. Claude
. ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE :	M. MATSCHEK Denis
. CIRCULATION ET GRANDES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE :	M. REINSTADLER Pierre
. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE :	Mme KRAFFT Elisabeth
. SECURITE :	M. DAUX Léon
. ENVIRONNEMENT :	M. DAUX Léon
. EQUIPEMENT D'AGGLOMERATION :	M. STAUB Robert